



MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

09-03-2018-14

Date de convocation le 05/03/2018

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Procuration : 3

Votants : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 9 mars 2018

Le neuf mars deux mil dix huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes ETCHART, PALIS et POLHER ainsi que MM.CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

Pouvoirs : Mme LOQUET a donné pouvoir à M. CLAVÉ
Mme BAZIARD a donné pouvoir à M. CAMDESSUS
Mr HILLOOU a donné pouvoir à M. LETARGUA

Absente : Mme BERT

Secrétaire de séance élue : Mme ETCHART

OBJET : VOTE DU BUDGET SPANC 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget annexe du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2018.

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	10 000.00 €
Total		10 000.00 €

Recettes :

Chapitre	Libellé	Vote
74	Dotations et participations	10 000.00 €
Total		10 000.00 €

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Le budget est voté chapitre par chapitre, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition du Maire.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

